

## LE 16 OCTOBRE : GREVE ET MANIFESTATION

Salaires bloqués Qualifications ignorées.....

Les orthophonistes depuis ces derniers mois sont mobilisés.

Devant l'absence de reconnaissance de leur niveau de qualification, les orthophonistes fuient les hôpitaux. Les conséquences sont lourdes :

- Multiplication des postes vacants ou occupés à temps partiel
- Patients non pris en charge
- Retard dans les diagnostics
- Altération de la qualité des soins
- Remis en cause du travail en réseau sur le territoire
- Charge de travail supplémentaire pour les collègues

A terme, le risque est fort de voir disparaître les lieux de stage en milieu hospitalier, indispensables à la formation des futurs orthophonistes.

Depuis plus d'un an, l'UFMICT-CGT au niveau national, au sein de l'intersyndicale, pèse de tout son poids pour l'ouverture de négociations. EN 2014, la CGT est intervenue au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière pour dénoncer le projet de décret présenté par le ministère. Suite à la mobilisation de la profession, à l'intervention de la CGT, les représentants ont à deux reprises rejetés ce projet de décret.

***Alors que depuis 30 ans, le niveau d'études est à bac +4,***

***Alors que depuis 10 ans le droit au diagnostic a été reconnu,***

***Alors que l'ensemble des actes orthophonistes sont couverts par l'assurance maladie,***

***Le ministère persiste et signe en proposant un reclassement de l'ensemble des rééducateurs dans une seule et même grille indiciaire, tirée vers le bas (+60 € brut en moyenne par échelon).***

Nous demandons que les grilles indiciaires tiennent compte des niveaux de qualification.

La profession, dans l'unité avec les organisations syndicales va continuer à se mobiliser pour imposer l'ouverture des négociations.

Nous savons que les difficultés auxquelles nous sommes confrontées s'inscrivent dans un cadre général marqué par les conséquences de l'application du pacte d'austérité, qui prévoit 15 milliards d'économie dans la santé.

**Le 16 octobre, nous appelons les orthophonistes à être en grève et à manifester pour la revalorisation des grilles indiciaires pour le dégel du point d'indice, pour la création des postes nécessaires.**

Montreuil, le 13 octobre 2014

**Fédération de la santé et de l'Action Sociale**

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

**Site internet** : [www.sante.cgt.fr/](http://www.sante.cgt.fr/) • **e-mail** : [ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr)